

© Pierre-Louis Carlier architectes



Réhabilitation de la salle polyvalente Coluche et de l'Académie de Musique J.Dewerdt

Ville de LOON-PLAGE
Pierre-Louis Carlier architectes

Équipement public constitué d'une salle polyvalente de 336 places en gradins et d'une académie de musique dédiée à l'enseignement musical et d'un auditorium.

Budget : 5 M € HT

Année de la mission : 2019

Missions MP CONSEIL : AMO

LE PROJET

La Ville de Loon-Plage a décidé de lancer un ambitieux projet de réhabilitation de la Salle polyvalente Coluche et de l'Académie de Musique mitoyenne pour leur donner une image plus contemporaine, moderniser leurs parachèvements et surtout apporter une nouvelle carte à la Salle polyvalente en lui permettant d'accueillir 336 places en gradins rétractables pouvant accueillir une régie volante.

La scénographie est intégralement repensée sur le plan technique et fonctionnel en collaboration avec le régisseur.

Ce projet comprend également le traitement de l'enveloppe du bâtiment sur le plan acoustique et thermique (complexe de couverture et changement de menuiseries), la déconstruction du niveau surplombant le hall d'accueil pour permettre de créer un apport de lumière supplémentaire et le remplacement des organes techniques principaux.

LA MISSION MP CONSEIL

Notre mission a démarré après l'abandon d'un premier projet à la veille du dépôt du PC car celui-ci ne répondait pas aux objectifs de la Ville.

Sur la base du Programme réalisé préalablement, et après avoir conseillé la Ville sur le meilleur mode de désignation de la Maîtrise d'œuvre, sur les compétences à demander aux futures équipes et rédigé les documents de la consultation nous avons organisé une nouvelle consultation de Maîtrise d'œuvre avec analyse des candidatures, des offres et animations des CAO.

Nous avons ensuite organisé les études de conception (actuellement au stade PRO) et suivrons donc bientôt la phase travaux. Notre mission s'achèvera à la fin de la période de GPA.